

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 26 octobre 2022 à 19h30 à la salle du conseil sise au 629, rue des Loisirs à Sainte-Christine.

À laquelle séance sont présents :

Jean-Marc MÉNARD,	maire;
Francine BRASSEUR,	conseillère;
Simon DUFAULT,	conseiller;
Mickaël L. GIGUÈRE	conseiller;
Pierre NOËL	conseiller;
Patrick WOLPUT	conseiller.

Était absent :

Gilbert GRENIER, conseiller;

Tous membres du conseil et formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire Jean-Marc Ménard.

Assiste également à la séance :

Heidi BÉDARD, directrice générale et greffière-trésorière

Monsieur le maire déclare la séance extraordinaire du conseil ouverte à 19h40.

257-10-2022

1. Adoption de l'ordre du jour

Attendu que le Conseil municipal a pris connaissance de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 26 octobre 2022;

En Conséquence,
Il est proposé par M. Simon Dufault,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'adopter l'ordre du jour de la présente séance.

Adoptée à l'unanimité

258-10-2022

2. Camion d'intervention et poste de commandement – Appel d'offres numéro 22-0294 – Dépôt d'une offre

Attendu qu' un appel d'offres sur invitation a été publié par la Direction de la disposition des biens pour un camion d'intervention et poste de commandement Freighliner MCV 2000;

Attendu que la Municipalité de Sainte-Christine doit acquérir un nouveau véhicule d'intervention d'urgence et qu'elle est intéressée par cet appel d'offres sur invitation;

Attendu que le maire, M. Jean-Marc Ménard est allé vérifier sur place, soit à La Macaza la condition du véhicule mis en vente;

Attendu que la mise minimale acceptée pour le lot est de 30 000 \$;

Attendu que le conseil municipal considère que le véhicule est en bonne condition et que l'acquisition d'un véhicule et la construction d'une boîte aux normes auprès d'une entreprise spécialisée coûteraient beaucoup plus que le montant minimal demandé à l'appel d'offres;

Attendu que le conseil municipal souhaite offrir un montant plus élevé que la minimale demandée afin d'augmenter les chances de la Municipalité de l'obtenir;

En conséquence,

Il est proposé par M. Pierre Noël,

Et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la Municipalité de Sainte-Christine offre un montant de 95 883,50 \$, excluant les frais d'acquisition de 5 % et les taxes applicables pour l'acquisition du camion d'intervention et poste de commandement Freighliner MCV 2000.

Que le conseil municipal autorise la directrice générale et greffière-trésorière, Mme Heidi Bédard, à déposer une offre auprès de la Direction de la disposition des biens – Centre d'acquisitions gouvernementales, pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Christine, de signer tous les documents relatifs à l'appel d'offres, à l'acquisition ainsi qu'à l'enregistrement du nouveau véhicule si celui-ci est octroyé à la Municipalité.

Qu'un montant de 75 000 \$ soit prélevé du surplus accumulé non affecté réservé pour l'achat, le remplacement d'équipements, d'ameublement et de véhicules.

Que la différence pour l'acquisition du véhicule soit prélevée du surplus accumulé non affecté.

Adoptée à l'unanimité

6. Période de questions

Conformément aux dispositions de la *loi*, une période de questions doit être accordée au public.

Le maire, M. Jean-Marc Ménard invite le public à poser des questions.

259-10-2022

7. Clôture de la séance

Attendu que les sujets de l'ordre du jour sont épuisés;

En conséquence,

Il est proposé par M. Patrick Wolput,

Et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la séance soit levée à 19h51.

Adoptée à l'unanimité

Heidi Bédard,
Directrice générale et
Greffière-trésorière

Jean-Marc Ménard,
Maire